Bulletin d'adhésion 2027

Coordonnées : ☐ Renouvellement ☐ 1ère Adhésion

NOM Prénom :

Société :

Adresse : _____

_____

_____

Téléphone : _____/_____/_____/_____/_____ et/ou _____/____/_____/_____/_____

Mail : _____

Pour les laitiers qui livrent aussi en laiterie, merci d'indiquer la laiterie : _____

Productions :

Fromages : ☐ Chèvre ☐ Vache ☐ Brebis

Viandes : ☐ Bovin ☐ Ovin ☐ Porc ☐ Caprin ☐ Volaille à rôtir ☐ Pondeuses

☐ Volailles grasses ☐ Escargot ☐ Autre (à préciser) :

☐ **Végétales** : (à préciser) :

Chiffre d'affaires annuel de l'activité en transformation	Cotisation APFI		Cocher
	HT	TTC	
1ère année d'adhésion dans le cadre d'une création d'atelier	66.67 €	80 €	☐
Jusqu'à 50 000€	132.50 €	159 €	☐
De 50 000€ à 100 000 €	163.33 €	196 €	☐
De 100 000€ à 150 000€	223.33 €	268 €	☐
De 150 000€ à 200 000€	284.17 €	341 €	☐
De 20€0 000€ à 300 000€	345 €	414 €	☐
Plus de 300 000€	405 €	486 €	☐

Conditions d'adhésion :

Par mon adhésion, je participe à la défense du produit fermier.

En tant que producteur, je suis réglementairement responsable, l'APFI est un soutien mais ne remplace pas la responsabilité du producteur. Aussi, je revendique avec l'APFI de choisir les moyens adaptés à mon atelier pour commercialiser un produit sain.

Dans cet objectif, mon adhésion à l'APFI me permet de disposer d'un soutien technique et moral dans le quotidien de mon activité de transformation, mais aussi en cas de coup dur.

En adhérent à l'APFI j'accepte :

☐ la transmission par le LVD38 de mes résultats d'analyses non conformes aux techniciens de l'APFI afin de bénéficier de leurs conseils pour mettre en place des actions correctives et bénéficier si nécessaire du service d'Entraide Mutuelle en cas d'Alerte Sanitaire,

☐ la transmission par le LVD38 de la demande motivée de la DDPP pour avoir accès à mes analyses, afin de bénéficier d'un accompagnement pour revenir en situation conforme.

Période d'adhésion :

L'adhésion est valable du 01/01 au 31/12/2027.

J'ai bien noté que pour bénéficier :

• De la **réduction sur le coût des analyses** auprès du LVD38, je dois **adhérer** avant le **31/12/2026.**

• Du **dispositif EMAS**, je dois être à jour des 3 dernières années de cotisations, sauf en cas de création d'activité.

• Suite à de nombreux impayés, le renouvellement de l'adhésion est valable si l'adhérent est à jour de ces précédentes factures APFI. Dans le cas contraire, APFI se réserve le droit de refuser l'adhésion.

Condition de règlement :

● Par virement en indiquant le libellé :

Nom de l'exploitation-APFI 2027

IBAN FR76 1390 6000 1164 0008 9300 032

Code BIC AGRIFRPP839

Crédit Agricole Sud Rhône Alpes

Et joindre le bulletin par mail : contact@apfi.info

● Par chèque à l'ordre de l'APFI

Accompagné du bulletin d'adhésion

à l'adresse ci-dessous :

APFI
contact@afpi.info
Chambre d'Agriculture
de l'Isère
34, rue du Rocher de
Lorzier
ZA Centr'Alp
38430 MOIRANS
06 61 02 77 21